

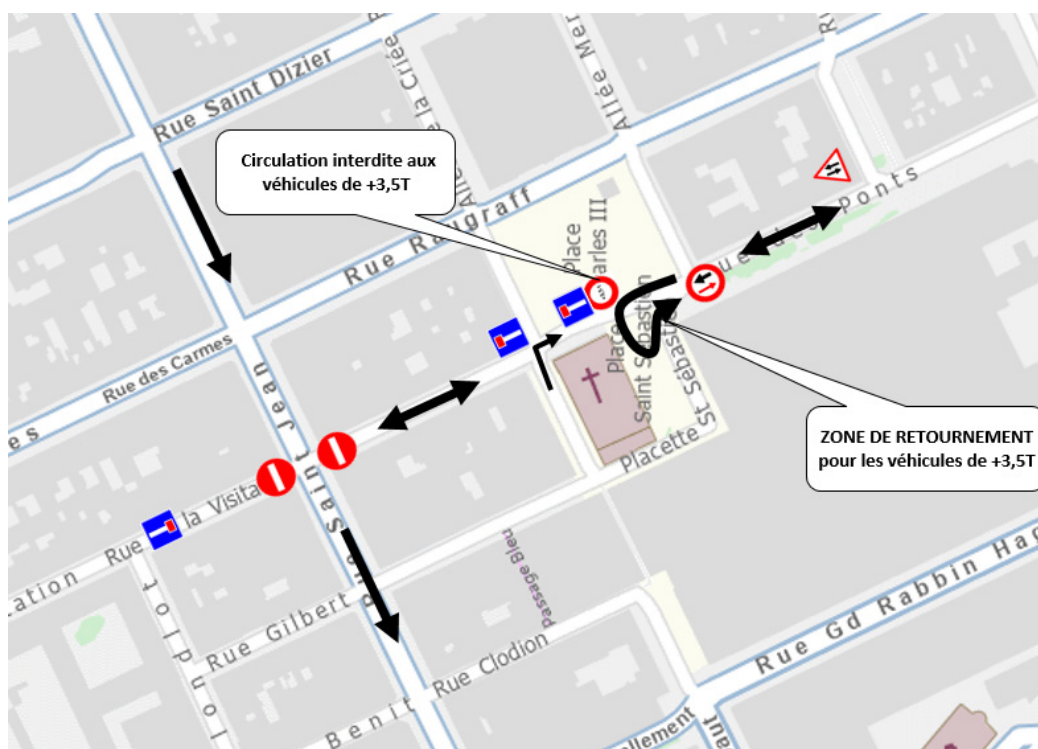
POURQUOI CES TRAVAUX ?

MODALITÉS DE CIRCULATION DE LA RUE DES PONTS ET DE LA RUE DE LA VISITATION

À PARTIR DU 9 OCTOBRE ET POUR UNE DURÉE PRÉVISIONNELLE D'UN MOIS

La circulation des avant droit dans la zone piétonne de la rue des Ponts restera possible selon les conditions suivantes :

- La circulation des ayants droit de moins de 3,5 tonnes dans la rue de la Visitation sera maintenue par un accès depuis la rue Blondot.



La Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension



CINTRACT Didier
Coordination des travaux sur la voirie
Ville de Nancy
03 83 85 56 53

VOS TRAJETS PLAN MÉTROPOLITAIN
NOTRE DESTINATION DES MURURES
DU GRAND NORD

Ca change et c'est tant mieux !

Nancy,
métropole
Grand Nancy

